

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2016

Présents : François Charlier, président, Mesdames Simonne Cardon, Josye Couteau, Isabelle Delauney, Mauricette Garin, Marjorie Labiffe, Chantal Léger, Joëlle Quenneville, Annick tassel, Messieurs Flavien Barbier, Didier Blondel, Raynald Cardon, Guy Cartier, Jean-Paul Combes, Maurice Duruflé, Michel Quenneville.

REPAS DES ANCIENS :

Date 6 novembre 2016

Organisation générale :

Animation (8 personnes) : Raynald : OK

Fleurs : Annick et Simonne

Achats doyen et doyenne : Chantal et Joëlle

Installation tables : Fabrice et Raynald

Traiteur : Au rendez-vous de Chasse : prix : 38 € Menu lu par Joëlle ; présentation du support réalisé par Josye sur lequel sera imprimé le menu.

Invitations données aux responsables de quartier pour distribution aux anciens.

Observations :

Présentation des tables : nappes blanches, chemin de table safran, serviettes marron.

Nécessité de prévoir des tables rectangulaires à la cantine.

ARBRE DE NOEL :

Date 9 décembre à 18h15

Achat friandises (montant 2015 : 7.48 € seulement 88 payés sur 100) Isabelle Delauney ou Mauricette et Josye. Comme les règles d'attribution sont modifiées, pour le nombre prendre contact avec le secrétariat.

Le contrat « Père Noël » est reconduit pour Raynald.

Préparation salle : Fabrice et Raynald et Jean-Paul si nécessaire.

Se rappelant qu'il y avait eu certains problèmes lors de la distribution des friandises, il a été décidé :

D'une part de **limiter à 14 ans l'âge des bénéficiaires.**

D'autre part de réserver la distribution **aux enfants présents.**

COLIS DE NOËL :

Décision de simplification : **un colis identique d'une valeur de 50 € sera distribué à chaque foyer, qu'il soit composé d'une seule personne ou d'un couple.** Nombre de foyers : 65.

Achats : Annick et Simonne.

Confection des colis : Raynald.


Distribution le samedi 17 décembre par les responsables de quartiers.

COLIS DES ROIS :

Colis par foyer : 1 galette, une bouteille de mousseux. (pour le nombre de foyers voir Raynald.)

Achats : Mauricette et Joëlle achètent bouteilles de mousseux et galettes. Coût environ 10€ par colis

Distribution 1 colis par foyer le samedi 7 janvier 2017 par les responsables de quartiers.

Suite dossier M 

Intervention efficace de Flavien : Pas d'aide du CCAS puisque Véolia a reversé un trop perçu à l'intéressée.